UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI

Cuisine, bâtiment, accompagnement social, traduction, aide dans les centres de l'Evam, travaux d'utilité publique, quelque 180 migrants – des requérants d'asile en procédure aux personnes admises provisoirement, en passant par les réfugiés et déboutés en Suisse depuis plus de trois ans – participent à une douzaine de programmes d'occupation. La plupart ont lieu à l'interne, au service de l'Evam. Mais quelques-uns sont effectués pour la collectivité, comme la participation au travail de la voirie de Payerne ou le nettoyage dans les bus TL. Un succès aux yeux de l'organisme d'aide aux migrants, qui aimerait d'ailleurs en proposer davantage pour répondre à la demande des requérants.

Aux TL, on trouve le bilan positif. «C'est une prestation qu'on ne pourrait pas assumer au sein de l'entreprise, explique Michelle Bohin, porte-parole. Nous devons être attentifs à l'intégration des requérants, qui n'ont pas la même culture. Cela demande une plus grande ouverture. Mais nous sommes heureux de participer à leur insertion. Pour certains, cela a été un tremplin: ils ont pu ensuite trouver d'autres engagements.» Selon l'Evam, une douzaine ont obtenu du travail cette année après avoir suivi un programme.

Cette activité leur rapporte une indemnité de 300 francs au maximum. Est-ce défendable par rapport à l'économie privée? L'Evam admet que la critique lui en est faite. «Mais ce n'est pas un travail, car ces personnes sont assistées. C'est une première expérience pour avoir la possibilité de trouver un emploi», réagit Emmanuelle Marendaz Colle, porte-parole de l'Evam.

L. PI.